

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**MESSAGE A LA NATION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
JEUDI 31 DECEMBRE 2020**

**Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,
Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous à l'occasion du traditionnel message à la Nation, qui marque le passage à la nouvelle année.

C'est aussi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de partager avec vous, les défis et les enjeux pour la poursuite du développement socio-économique de notre beau pays.

Nous abordons tous, l'année qui s'annonce, avec beaucoup d'espérance.

Mes chers compatriotes,

L'année 2020 qui s'écoule a été difficile.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 continue de secouer le monde entier. La paix et la cohésion sociale dans notre beau pays ont été mises à l'épreuve à la faveur de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

Les violences consécutives à l'appel à la désobéissance civile de certains partis politiques de l'opposition se sont, hélas, soldées par des pertes en vie humaine, des blessés et des dégâts matériels importants.

Bien évidemment, la justice fera son travail afin que les responsabilités soient situées et la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

Je voudrais, à nouveau, m'incliner devant la mémoire des 87 victimes de ces violences et exprimer toute ma compassion à leurs familles. La solidarité de l'Etat continuera de leur être manifestée.

Je me félicite de toutes les initiatives du Corps préfectoral, de la Chefferie traditionnelle, des Guides religieux et de toutes les bonnes volontés, qui ont permis d'éviter le pire dans plusieurs localités.

Je félicite tout particulièrement les Forces de l'ordre pour leur attitude républicaine, leur professionnalisme et la retenue dont elles ont fait preuve face aux provocations durant toute la période électorale.

Ces événements malheureux nous invitent à une attention et à une vigilance permanentes pour préserver la paix, la stabilité et la cohésion sociale si chères aux habitants de notre beau pays.

Mes Chers compatriotes,

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays du monde entier, a été touchée par la pandémie de COVID-19. Cette pandémie a bouleversé nos vies ; beaucoup de nos concitoyens

ont vu leurs activités s'arrêter, d'autres se sont retrouvés en congé forcé, en chômage partiel, ou ont expérimenté le télétravail. Certains en sont malheureusement décédés, laissant leurs familles dans le désarroi.

L'appareil productif de notre beau pays a connu un ralentissement avec une révision du taux de croissance du produit intérieur brut à environ 2% cette année 2020, contre environ 7,2% initialement prévu, ainsi qu'une baisse des marges financières de l'Etat.

Dès l'apparition du premier cas dans notre pays, le 11 mars 2020, le Gouvernement en a fait une priorité avec l'appui de nos partenaires de développement, en particulier l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

L'Etat a assumé son rôle régalien en protégeant les habitants de notre pays et en apportant un soutien à notre économie.

Le Gouvernement a d'abord mis en place un plan de riposte sanitaire d'urgence d'une valeur de 95 milliards 880 millions de F CFA. Le dispositif sanitaire de ce plan comprend, notamment, le renforcement des moyens de prévention, avec l'acquisition de 240 millions d'unités de masques dont 180 millions distribués gratuitement au personnel soignant et aux populations à fin décembre.

Le Gouvernement a également mis en place des infrastructures adéquates pour dépister les cas suspects et les prendre en charge le cas échéant.

Ainsi, 13 sites de dépistage ont été rendus opérationnels dans le Grand Abidjan et les moyens des Districts sanitaires ont été renforcés pour assurer une couverture nationale en matière de dépistage. Cela a permis de tester environ 240 000 échantillons à la mi-décembre et les cas confirmés ont été pris en charge gratuitement.

Une capacité d'hospitalisation de plus de 600 lits additionnels a été mise en place à Abidjan et dans 11 villes de l'intérieur du pays.

Ce dispositif donne des résultats très encourageants. A la date du 30 décembre 2020, notre pays compte 22 366 cas confirmés dont 21 909 guéris, soit un taux de guérison d'environ 98%, 320 cas actifs et, malheureusement, 137 décès. Le taux de létalité est d'environ 0,61% en Côte d'Ivoire, soit l'un des plus bas en Afrique et à l'échelle mondiale. Le taux de positivité qui reste autour de 5% depuis septembre 2020 montre que la pandémie est maîtrisée.

Un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, de mille-sept-cents (1700) milliards de F CFA, a ensuite été mis en place pour apporter un concours financier direct aux populations, aux grandes entreprises, aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux entreprises du secteur informel.

Cette approche, qui couvre l'ensemble des composantes de notre tissu économique, a permis d'atténuer l'impact de la crise. Ainsi, à la mi-décembre 2020, c'est un montant cumulé de 159 milliards de F CFA qui a été décaissé dont 50 milliards au profit des filières agricoles. Cet effort a servi à soulager, sur toute l'étendue du territoire, 156

000 ménages défavorisés, 60 300 acteurs du secteur informel, 570 Petites et Moyennes Entreprises, 68 grandes entreprises et de nombreux acteurs des filières agricoles.

La Côte d'Ivoire est citée en exemple pour sa gestion judicieuse et rigoureuse de cette crise. La mise en œuvre dynamique et efficiente de nos différents plans a permis de réduire les taux de contagion et de décès, limitant ainsi les impacts économiques et sociaux.

Ainsi, l'Etat de Côte d'Ivoire a répondu avec responsabilité afin de contenir la pandémie et d'en juguler les effets sur nos populations et notre économie. Nous sommes restés aux côtés de chaque habitant de notre beau pays.

Je félicite tout le personnel médical, civil et de sécurité qui est en première ligne face à cette pandémie. Votre engagement total et constant a permis de sauver de nombreuses vies.

J'invite, cependant, l'ensemble des populations à maintenir une vigilance à tous les niveaux et à continuer de respecter les mesures barrières, notamment le lavage régulier des mains, le port obligatoire du masque dans les lieux publics et les transports en commun, et la distanciation physique.

En effet, l'on note à travers le monde, notamment dans la sous-région, une recrudescence de la pandémie due à une deuxième vague de contamination depuis le début du mois de novembre 2020.

C'est pourquoi, dans la poursuite de nos efforts pour lutter contre cette pandémie, le Conseil des Ministres a décidé de la vaccination, à titre gracieux, du personnel en première ligne dans la lutte contre cette maladie, à savoir le personnel de santé, les Forces de Défense et de Sécurité et les enseignants. Une deuxième vague de vaccination concernera les personnes âgées de plus de 50 ans, les personnes avec des pathologies chroniques et les voyageurs internationaux. Ce sont environ 5 millions de personnes, soit 20% de la population ivoirienne, qui sont ciblées par cette vaccination prévue pour débuter en avril 2021.

Cette crise nous interpelle aussi sur la nécessité d'intensifier notre programme de développement de notre système de santé. L'accent sera, notamment, mis sur la généralisation de la Couverture Maladie Universelle, la mise en place de plateaux techniques de haut niveau, l'amélioration de la qualité des prestations ainsi que la simplification et une rigueur accrue dans la gestion financière des hôpitaux.

**Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,**

Malgré ce contexte particulièrement difficile, la Côte d'Ivoire est restée l'une des économies les plus performantes à l'échelle mondiale.

En effet, au moment où la plupart des grandes économies seront en récession en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, le taux de croissance de l'économie ivoirienne est évalué à environ 2%.

La bonne tenue de notre cadre macroéconomique et la gestion rigoureuse de nos finances publiques nous ont permis de maintenir la confiance de nos partenaires au développement et des marchés financiers internationaux, qui ont continué d'investir dans notre pays.

L'Etat a poursuivi la transformation structurelle de l'économie, notamment par la diversification de l'appareil productif industriel, l'amélioration du taux de transformation des matières premières agricoles et l'accroissement de la production minière.

Cet élan d'accélération de la transformation structurelle s'appuie sur la mise en œuvre de programmes de partenariat avec le secteur privé, notamment en ce qui concerne les produits de base comme l'anacarde, l'hévéa et le cacao.

L'accent a également été mis sur la poursuite de l'extension et l'entretien du réseau routier dans les villes et sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, malgré les restrictions sanitaires, nous avons pris les dispositions pour accélérer et achever les travaux de construction de plusieurs nouvelles routes bitumées, notamment les routes Tiébissou - Didiévi, Boundiali - Odienné, Odienné - Gbelegban, Ferké - Kong, Agboville - Cechi, Bouna - Doropo - Frontière du Burkina, Divo - Guitry - Côtère, et Danané - Frontière de Guinée.

L'année 2021 verra l'intensification de nos activités sur les infrastructures routières et nos interventions porteront sur un minimum de 1313 km de routes en cours de bitumage et la poursuite de la construction de 33 ponts et échangeurs.

De nombreux projets structurants ont été initiés pour le développement des ports d'Abidjan et de San Pedro en vue d'améliorer leur compétitivité. Ainsi, la construction d'un nouveau Terminal céréalier au Port Autonome d'Abidjan lancée au cours de cette année 2020, permettra d'accroître considérablement la capacité de stockage et d'apporter une solution durable à la problématique de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

**Mes chers compatriotes,
Chers frères, chères sœurs,**

Les actions menées par le Gouvernement ont permis d'améliorer, de manière substantielle, les conditions d'accès à la santé et à la protection sociale, à l'éducation, à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement. Une plus large proportion de la population bénéficie, aujourd'hui, de la Couverture Maladie Universelle.

En ce qui concerne l'électricité, la baisse du tarif social est une mesure concrète de lutte contre la cherté de la vie afin d'améliorer le pouvoir d'achat des Ivoiriens.

C'est dans ce sens que j'ai pris la décision de la suppression des frais de cotisation des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) dans le primaire et le secondaire. Ainsi, à compter de janvier 2021, les frais COGES seront pris en charge par le Gouvernement et les collectivités locales afin de soulager davantage les parents d'élèves et de favoriser un accès plus aisé et équitable à l'éducation à tous les enfants de Côte d'Ivoire.

Le Programme Social du Gouvernement se poursuivra tout au long de l'année 2021, en mettant l'accent sur l'accroissement des opportunités d'emplois, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ainsi que l'autonomisation des femmes.

Nos efforts, au cours de ces dernières années, ont permis d'inverser la courbe de la pauvreté en la faisant passer d'environ 55% en 2011 à 39,4% en 2018. Ce taux devrait continuer de baisser pour se situer aux environs de 35% en 2020.

De même, le revenu par habitant dans notre pays a presque doublé, passant de 1213 dollars US en 2010 à environ 2286 dollars US en 2019, soit le niveau le plus élevé des pays de la CEDEAO.

Nous avons obtenu ces résultats grâce aux efforts de toutes les forces vives de la Nation.

Je tiens à féliciter chacune et chacun d'entre vous. Nous venons de loin, nous avons fait du chemin depuis 2011 !

Je sais que les défis sont encore nombreux. C'est pourquoi, nous voulons aller encore plus loin et plus vite, pour des lendemains meilleurs pour chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien.

Mes chers compatriotes,

Le 31 octobre dernier, vous m'avez renouvelé, avec une large majorité, votre confiance à la tête de notre chère Côte d'Ivoire pour les cinq ans à venir.

Avec un taux de participation au scrutin de 53,9%, vous avez démontré votre maturité démocratique et votre respect de la constitution.

Je voudrais, à ce stade de mon propos, rendre un hommage mérité à tous ceux qui ont contribué à l'effectivité de ces élections. J'ai, notamment, une pensée pieuse pour feu le **Premier Ministre Amadou GON COULIBALY**, et feu le **Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Sidiki DIAKITE**, qui ont, tous deux, été des artisans en première ligne dans l'organisation de ces élections.

Je voudrais réaffirmer mon engagement à créer les conditions pour la mise en œuvre réussie de notre ambitieux Programme de développement intitulé « une Côte d'Ivoire Solidaire », qui place chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien au cœur de l'action de l'Etat.

Au cours de ce nouveau mandat, la priorité sera donnée à la consolidation du triptyque paix - sécurité - cohésion, à travers le renforcement de nos institutions, de la justice, de la réconciliation nationale et de la culture du vivre ensemble.

J'attache du prix au dialogue. C'est l'un des héritages les plus précieux que nous a légués le Père de la Nation ivoirienne, le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY à qui je voudrais, à nouveau, rendre hommage.

Afin de consolider la cohésion nationale et la réconciliation politique, j'ai nommé un jeune issu du PDCI-RDA comme Ministre en charge de la Réconciliation nationale ; j'ai aussi instruit le Premier Ministre Hamed BAKAYOKO de relancer le dialogue politique avec l'opposition et la société civile.

Les discussions se sont déroulées du 21 au 29 décembre dernier, en vue de la préparation des prochaines élections législatives, qui doivent avoir lieu impérativement au mois de mars 2021.

Je salue l'adhésion de toutes les parties concernées à ce processus, qui a enregistré la participation de tous les partis et groupements politiques ainsi que de la société civile.

Je me félicite de la qualité de ce dialogue inclusif et des points de convergence qui se sont dégagés, notamment en ce qui concerne la composition et le bureau des Commissions Électorales Locales ainsi que les recommandations pour l'apaisement de l'environnement politique.

Je note la décision de mettre fin au mot d'ordre de désobéissance civile, annulant ainsi le CNT et le boycott actif.

Je me réjouis de la mise en liberté sous contrôle judiciaire de certains inculpés détenus à titre préventif dans le cadre des procédures judiciaires ouvertes pour complot et atteinte à l'autorité de l'État commis à l'occasion de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

J'ai procédé également à la signature d'un décret accordant une grâce collective à environ 2000 de nos concitoyens condamnés pour des infractions mineures.

Mes chers compatriotes,

Je suis confiant qu'avec l'implication de tous, ce grand chantier de la réconciliation sera conduit avec succès.

Pour ma part, je ne ménagerai aucun effort pour garantir la paix et la stabilité à nos concitoyens.

Nous devons continuer, sans relâche, à rassembler toutes les filles et tous les fils de notre pays, à intensifier toutes nos actions en faveur du pardon et de la concorde nationale, dans la justice et le respect des droits et devoirs de chacun.

Nous devons poursuivre nos efforts en matière de réformes et de gestion, pour que la dynamique économique et sociale entamée puisse avoir plus d'impact sur le quotidien de nos concitoyens.

Dans ce contexte, je veillerai au renforcement de la lutte contre la corruption et à la consolidation de la bonne gouvernance. Nous devons également accroître l'efficacité de l'Administration dans l'exécution des programmes et des projets afin que la richesse nationale profite équitablement à toutes les populations de notre pays.

**Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,
Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

L'atteinte de notre ambition pour notre pays passe par notre solidarité. C'est pourquoi, nous devons multiplier les initiatives visant à rassembler toutes les filles et tous les fils de Côte d'Ivoire, dans le dialogue et la responsabilité.

Nous avons tous la responsabilité de préserver la paix, de bannir la violence et d'unir nos forces pour la construction d'une Nation apaisée, une Nation dans laquelle il fait bon vivre.

Je crois fortement en notre capacité à offrir à chaque Ivoirienne et à chaque Ivoirien une vie meilleure. L'année 2021 sera à cet égard une excellente année.
Je souhaite une bonne et heureuse année 2021 à chacune et à chacun d'entre vous !

**Vive la République !
Vive la Côte d'Ivoire !
Que Dieu bénisse notre beau pays.**